



# Déchetterie de Montesquieu-volvestre



La déchetterie de Montesquieu est mise à la disposition de tous les habitants du village pour collecter les déchets non pris en charge par la commune de Gensac, à l'exception des pneus usagés qui eux sont pris en charge par les professionnels du pneu (circuit de recyclage spécifique).

**Rappel:** l'accès à la déchetterie de Montesquieu est contrôlé. La Mairie de Gensac met à votre disposition une carte d'accès à la déchetterie, sur simple demande adressée au secrétariat.

Ouvertes au public du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Pour accéder aux déchetteries, vous devez vous munir d'un macaron et d'une carte qui sont délivrés par votre mairie ou bien par nos services. Afin d'obtenir ces documents, vous devez fournir la carte grise du véhicule ainsi que d'un justificatif de domicile.

**Déchetterie de Montesquieu Volvestre**

**Lieu dit Hourtané**

**31310 Montesquieu Volvestre**

**Tél : 05 61 90 69 08**

<http://www.cc-volvestre.fr/Les-dechetteries.html>

## Modalités de création carte d'accès déchèterie :

1 Inscrivez-vous sur le site  
[www.ecocito.com](http://www.ecocito.com)

2 Téléversez votre justificatif de domicile et votre carte grise

3 Attendre l'e-mail de confirmation pour récupérer votre carte au siège de la Communauté de Communes du Volvestre ou dans votre mairie

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez vous rendre directement au siège de la Communauté de Communes du Volvestre ou dans votre mairie.

Pensez à apporter impérativement les documents : carte grise et justificatif de domicile

MA CARTE D'ACCÈS  
POUR GÉRER MES DÉCHETS

*particuliers*

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI  
<https://volvestre.ecocito.com/>

*Volvestre*  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Si vous avez des questions, surtout n'hésitez pas à contacter la Mairie, le Maire ou ses adjoints.